

Changement de canton

La [votation municipale dans la petite ville de Moutier](#) sur son maintien dans le canton de Berne ou son rattachement au canton du Jura ne préoccupe que modérément le reste de la Suisse. Autrefois, il en allait autrement, car les changements de canton par les communes étaient soumis au référendum obligatoire. Cette exigence a été [abolie avec la nouvelle Constitution fédérale de 1999](#). Ainsi, le transfert de Vellerat du canton de Berne au canton du Jura en 1996 a fait l'objet de [la dernière votation nationale pour ce genre de cas](#).

Quel a été le taux d'acceptation national à l'époque – qui reste le troisième plus élevé de l'histoire des votes fédéraux ?

- a. 75,3 %
- b. 86,2 %
- c. 91,6 %

La solution se trouve à la fin de la page suivante...

La bonne réponse est **c**).

Le taux de bulletins de vote affirmatifs a été de 91,6 %. Les 23 cantons d'alors étaient également unis dans leur soutien au projet de loi. Vous trouverez de plus amples informations, des cartes interactives et du matériel de campagne historique sur [Swissvotes](#), la base de données sur les votations populaires suisses depuis 1848.